# Gestion des vagues de chaleur. Instruction n° MTRG2216219J du 31 mai 2022

## Revue - Pouvoirs de police et sécurité

### Source - Circulaire

L'instruction n° MTRG2216219J du 31 mai 2022 rappelle les actions incombant aux agents du système de l’inspection du travail pendant la période de veille saisonnière et indique les outils mis à disposition des administrations et des entreprises afin de limiter les effets d’une vague de chaleur sur les travailleurs.